

Chronique

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **7 (1869)**

Heft 29

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-180445>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Chronique.

Depuis que juillet a bien voulu reprendre, dans l'échelle de la température, le rang que lui assigne le calendrier, on voit partir pour les bains ou pour la montagne tous ceux qu'un travail forcé n'attache pas à leurs affaires. Après un mois de juin où l'on grelottait comme en mars, nous voici transportés sans transition sous les regards ardents d'un soleil qui veut rattraper le temps perdu ; le fait le plus certain est que, depuis bien des années, nous n'avions pas eu à supporter un changement aussi brusque de la température.

* * *

Lausanne a eu sa semaine scolaire ; du commencement à la fin, ce ne sont que promotions, école supérieure, école moyenne, collège cantonal, le tout couronné par la charmante Fête du bois, la fête la plus populaire de Lausanne, celle qui, sans contredit, parvient à rassembler sous les vieux chênes de Sauvabelin toutes les classes de la population. Les promotions de cette année empruntaient un caractère particulier au fait du renouvellement de nos établissements d'instruction supérieure et secondaire ; par l'École moyenne de Lausanne, entre autres, le jour des promotions terminait sa carrière de 32 ans : l'école industrielle cantonale la remplacera dès le 20 août prochain.

Dans plusieurs localités du canton, les promotions ont eu lieu récemment, partout accompagnées de quelque manœuvre des cadets. Ces corps de cadets ont décidément pris pied chez nous, ils sont vus avec faveur partout, excepté à Lausanne où l'on ne serait pas éloigné de les supprimer.

* * *

Parmi les fêtes scolaires de ces derniers temps, nous devons une mention spéciale à celle de Bex. Lundi dernier, plus de 1500 personnes prenaient le chemin de *Pont de Nant*, au pied des contreforts du Grand Muveran, pour célébrer la fête des promotions. La journée était splendide et tous ceux qui connaissent ce petit coin de pays peuvent se représenter l'animation qu'il présentait à ce moment. Grandes manœuvres des cadets de Bex, dîner sur l'herbe tendre et fine de la montagne, bal, le tout en présence d'un panorama grandiose. Une surprise était réservée à cette charmante fête. Une cinquantaine d'élèves du collège de Neuchâtel, accompagnés de

leurs professeurs, arrivaient à Bex dimanche matin pour entreprendre une de ces excursions que le crayon de Bachelin illustre depuis plusieurs années. Tout naturellement, le collège de Neuchâtel fut compris dans la fête et ce fut l'occasion d'excellentes paroles échangées entre les représentants scolaires des deux cantons.

* * *

Puisque nous parlons d'écoles, parlons un peu d'Aigle, de ses magnifiques bâtiments et de la grande et belle organisation que cette ville vient de donner à ses établissements scolaires : collège classique, collège industriel, école supérieure de jeunes filles, classes primaires graduées, écoles enfantines, voilà tout un ensemble de créations ou d'améliorations qui témoigne de la haute intelligence de la population d'Aigle. Honneur soit rendu à une localité qui sait s'imposer des sacrifices, parce qu'elle a compris que le plus bel héritage qu'un père puisse donner à son enfant est une bonne instruction, une intelligence éclairée, le cœur tourné au bien.

* * *

Il faut reconnaître qu'il règne en ce moment sur notre beau canton de Vaud un souffle généreux en faveur de l'instruction ; nous voulons conserver à notre canton la place honorable que lui ont faite nos prédécesseurs, au milieu de nos confédérés ; pour cela, nous devons lutter sur tous les terrains, et sur celui de l'instruction tout d'abord, parce que les conquêtes faites dans ce domaine donnent la clef de toutes les autres.

La Société vaudoise en faveur de l'instruction supérieure est convoquée pour le jeudi 29 juillet, à 10 heures du matin, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville de Lausanne, dans le but de discuter les questions qui ont été soulevées par M. Rambert dans sa dernière brochure, sur le développement de l'instruction supérieure dans la Suisse romande et sur une sorte de concordat entre différents cantons pour réunir et grouper les efforts qu'ils font en faveur de cette instruction. Il y a eu entente préalable avec diverses personnes de Genève et de Neuchâtel, ensorte que tout fait espérer un bon acheminement à la réalisation des excellentes idées d'association indiquées par M. Rambert.

* * *

Dans un autre ordre d'idées, une question im-

portante vient de faire un premier pas : c'est celle de la création à Lausanne d'habitations à bon marché, dans de bonnes conditions de salubrité. Ensuite de l'initiative prise par la Société industrielle et commerciale du canton de Vaud, une commission de 25 membres vient d'être chargée d'étudier s'il est réellement possible de faire à Lausanne ce qui a été fait dans plusieurs endroits, c'est-à-dire des maisons dont chacune ne renferme qu'un appartement et qui puisse, par les épargnes de quelques années, devenir la propriété de celui qui l'occupe à titre de locataire. Bon espoir.

* * *

C'est aujourd'hui que se réunissent à Aigle les délégués des diverses sections de la Société vaudoise de secours mutuels. Cette Société, qui compte aujourd'hui 23 années d'existence, renfermait, au 31 décembre 1868, 3598 membres effectifs. Aujourd'hui, le nombre en est plus considérable encore. Les secours ordinaires se sont élevés à la somme de 34,195 fr. pendant l'année 1868, répartis entre 844 sociétaires. A cela viennent s'ajouter des secours extraordinaires et les frais de funérailles. La seule inspection de ces chiffres doit montrer quelle heureuse influence exercent les sociétés de secours mutuels ; les 34 mille francs indiqués ci-dessus ont remplacé en partie le travail du chef de la famille, travail rendu impossible par la maladie ; ils ont aidé à payer le médecin et le pharmacien, et cela en laissant à la famille sa dignité et son indépendance complètes, car en s'adressant à la société, le sociétaire ne réclame pas une aumône, mais l'épargne faite dans les jours de santé.



Lettres d'un profane sur l'exposition de peinture à Lausanne.

II.

Monsieur le rédacteur,

Je reprends mes sensations où je les ai laissées samedi dernier. Un profane comme moi a des sensations et non des impressions. J'entre : quelle bigarrure ; on se croirait dans le troupeau de Jacob ; partout étincellent les couleurs les plus brillantes, des rouges splendides, des verts pommes, des bleus d'outre-mer, etc. La nature se garde bien d'offrir à l'œil humain des tons aussi chauds et aussi variés ; je comprends maintenant ce que jadis je trouvais absurde lorsque, moi étant un pauvre diable d'étudiant, mon professeur de philosophie, M. Ed.-Scipion Raoux, me répétait sans cesse : *les beaux-arts font mieux que la nature.*

Il est vrai que la nature n'est pas forte, on se sent pris d'une sincère compassion pour elle à la vue de notre exposition : elle a bien une certaine harmonie, et jusqu'à un certain point une certaine poésie ; mais jamais elle ne produira l'effet d'un tableau conçu magistralement, et ces tableaux-là abondent dans la salle qui nous occupe. Je ne puis mieux caractériser la sensation qu'ils me font éprouver

que par ce mot vulgaire : *l'eau m'en vient à la bouche.*

On dirait vraiment toutes les ressources de MM. Aubert, Suchard et Fankhauser mises au service d'une seule idée. Des colosses de chocolat, des montagnes de crème à tous les fruits, des sucres candits de mille manières ; certes la nature ne travaille pas ainsi. Combien nos montagnes seraient plus appétissantes, si les sommets en étaient fouettés, et les précipices à la vanille. De combien d'expressions succulentes notre langue poétique ne s'enrichirait-elle pas ! quelle source, quelle mine d'idées ! Je m'arrête, car j'entre ici dans le domaine d'autrui.

Les Alpes de droit appartiennent
Au professeur de Zurich.

Voyez donc ce n° 183 ; c'est un grand chasseur avec fusil et chien en chocolat, bottes en chocolat ciré, veste en chocolat naturel. Que de temps n'a-t-il pas fallu pour assouplir la fécule indocile, l'unir au cacao (car nous présumons qu'il y en a) et sucrer convenablement le mélange. Voici un cheval de chocolat rouge, labourant un champ de chocolat en grisaille ; voici des paysages... mais ceux-ci fourmillent ; pour n'exciter la jalousie de personne, nous n'en dirons rien.

Il est regrettable seulement que le catalogue n'indique pas la qualité de la marchandise ; une simple étiquette sur le cadre aurait aussi très bien rempli ce but : sucré bon ordinaire, vanille extra-fin, etc.

Ainsi donc, M. le rédacteur, l'exposition de Lausanne a été féconde pour moi en jouissances matérielles et gastronomiques. Dans une prochaine lettre j'envisagerai une autre face de la question.

Agréé, etc.



Cour, sous Lausanne, 14 juillet 1869.

Monsieur le rédacteur.

J'ai vu avec beaucoup de plaisir un de vos collaborateurs commencer une série de lettres sur l'exposition de peinture. Il me tardait enfin de lire une critique franche et sans réticences ; car, il faut le reconnaître, si l'exposition a été médiocre, les critiques l'ont été davantage encore. L'un voulant plaire à tout le monde a fait une appréciation à l'eau de roses, se payant de phrases délicatement tournées, mais ne laissant rien à qui veut savoir quelque chose. L'autre a fait des biographies, prodigué des anecdotes et parlé de tout, excepté de l'exposition. Un troisième a fait un dialogue-bagout, dont la lecture n'est pas supportable. Il n'y a que *Bonhomme* qui ait osé dire quelque chose après avoir tourné sa veste.

Et malgré cette critique anodine, parfois insignifiante, quelques artistes se sont fâchés. Ces messieurs ne supportent pas les observations ; ils n'acceptent point les jugements du public. Cela me semble peu juste, car si le curieux, le simple visiteur de l'exposition ne porte pas de pince-nez, de badine à corbin d'ivoire sculpté, s'il n'a pas traîné ses loisirs dans tous les musées de l'Europe, s'il ne donne pas